

« LA CRISE DES PRIX EN 2009 NE NOUS A PAS MIS DANS LE ROUGE »



De gauche à droite : Brigitte, la mère, Jacques, le père, Sébastien et Stéphane, les deux associés du Gaec.
PHOTOS © G. DEFOIS

STÉPHANE ET SÉBASTIEN SONT À LA TÊTE D'UNE EXPLOITATION TRÈS RENTABLE GRÂCE À LEURS NORMANDES, À UNE FORTE PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET À UNE BONNE MAÎTRISE DES CHARGES.

Les deux frères vendent 800 000 l de lait et 150 ha de céréales, et bénéficient du bénévolat de leurs parents

PLUS DE 40 000 € D'EBE PERDUS sur la campagne 2009-2010 : le Gaec des Normandes n'a pas échappé à la crise des prix. Pour autant, contrairement à nombre d'exploitations, ses associés n'ont pas eu à rogner sur leurs prélèvements privés ni même à emprunter pour payer leurs factures. L'explication est à chercher dans l'importante marge de sécurité financière dont dispose cette exploitation. Elle tient à sa bonne productivité du travail. Stéphane et Sébastien Leullier sont à la tête d'un droit à produire de 800 000 l de lait depuis le départ à la « retraite toute relative » de leurs parents en 2008. Ils peuvent aussi compter sur la vente de 150 ha de céréales. « *Notre troupeau normand est aussi un atout considérable*, affirme Stéphane (39 ans), l'aîné, installé depuis quinze ans sur l'exploitation familiale. *Nous ne pourrions pas obtenir d'aussi bons résultats avec des holsteins.* » Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Grâce à des taux élevés (43,2 de TB et 34,6 de TP), le lait a été rémunéré 325 €/1 000 l. Soit 30 € de plus que le cas type de polyculteur-lait Nord-Picardie de l'Institut de l'élevage.

« UNE PLUS-VALUE DE 0,20 €/KG DE CARCASSE »

Le lait est livré à la CLHN (Coopérative laitière de Haute-Normandie), une coopérative de collecte dans laquelle Stéphane est administrateur, et approvisionne l'usine Danone. Il est transformé en grande partie en PGC (produits de grande consommation). « *Nous tentons également d'obtenir les primes de régularité. Cela peut représenter jusqu'à 4 500 €/an. Dès le mois d'avril 2011, une prime de linéarité va être mise en place. Là encore, nous allons tout*



En 2007, le Gaec a investi dans un bol mélangeur d'une valeur de 32 000 €. Depuis, de la luzerne sous forme de foin ou d'enrubannage est introduite dans la ration semi-complète afin d'améliorer sa fibrosité.

▼ LE CADRE



► Exploitation sur le plateau Picard, à Caullières (Somme).
► Terres limoneuses, profondes et froides à proximité du corps de ferme; 50 ha de terres de qualités hétérogènes (crayeuse, limoneuse et argileuse) et morcelées à 25 km.

▼ CARTE DE VISITE

- Gaec à deux frères. Parents sur la ferme comptant pour 1 UMO.
- 805 000 l de quota
- 118 normandes à 7 300 kg de lait brut, 43,2 de TB et 34,6 de TP (contrôle laitier).
- 225 ha de SAU, dont 88 de blé, 23 d'orge d'hiver, 28 de colza, 13 de pois protéagineux, 4 de betterave sucrières, 33 de maïs, 28 de prairies et 6 de luzerne et 2 ha de jachère.

faire pour la percevoir. » Autre atout de la normande : la valorisation de la viande. Le poids de carcasse des vaches atteint 400 kg en moyenne. Les animaux sont commercialisés dans la filière FQRN (Filière qualité race normande) et sont aussi mieux rémunérés. « *La plus-value s'élève au minimum à 0,20 €/kg. Seules les vaches laitières réformées sont engraisées, tous les mâles partent à huit jours.* » Le choix de cette race



Le corps de ferme se situe à l'extérieur de Caullières, un village de la Somme situé à quelques kilomètres de l'Oise et de la Seine-Maritime.

est payant puisque le produit de l'atelier lait se révèle supérieur de 71 € par rapport à la moyenne (446 €/1 000 l). L'un des leitmotivs des associés est aussi de comprimer les charges. Les normandes sont conduites de manière intensive et produisent 7 300 kg de lait brut. Soit 1 100 kg de plus que la moyenne du groupe normand du contrôle laitier de la Seine-Maritime. « *Attention, nous n'achetons pas nos derniers*

kilos de lait », avertit Stéphane. Seulement 178 g de concentrés sont apportés par kilo de lait. Le système alimentaire est typique des exploitations en polyculture-élevage. La surface en herbe se limite 10 ares/VL/j. L'alimentation hivernale se compose de 43 kg bruts de maïs. Depuis quatre ans, de la luzerne est implantée pour améliorer la fibrosité de la ration maïs aussi pour sa richesse en protéine. Elle ●●●

« Des tapis dans les logettes paillées pour améliorer le confort »



La salle de traite 2 x 10 postes équipées de décrochage automatique et de compteurs à lait permet de traire 80 vaches à l'heure. Deux personnes assurent cette tâche.

est récoltée sous forme de foin ou d'enrubannage, mélangée dans le bol mélangeur à raison de 2 kg/VL/j, 1 kg de paille est introduit. Puis 3,2 kg de correcteur azoté sont incorporés afin d'équilibrer cette ration semi-complète à 26 kg de lait.

« NOUS OBTENONS DE TRÈS BONS RENDEMENTS EN MAÏS »

Le Gaec n'utilise aucune matière première pure et achète un concentré du commerce à la coopérative Cap-Seine. C'est un mélange de tourteau de colza, de soja, de drêche de blé, de maïs et d'urée. « Il a la même valeur qu'un soja mais coûte moins cher. Au mois d'août, j'ai acheté deux semis de 25 t à 284 €/t. J'essaie d'être à l'écoute des marchés pour anticiper les hausses. Je pense que cette compétence sera une partie du métier d'éleveur de demain. » Afin d'éviter tout gaspillage, le concentré de production est apporté au plus proche des

besoins des vaches grâce à un Dac. Il est distribué à raison d'1 kg tous les 2,75 l de lait. « Fabriquer notre aliment à la ferme nous demanderait trop de temps. Nous déléguons cette tâche à notre coop. Ce concentré contient 40 % de notre orge. » Le coût de concentré atteint 77 €/1 000 l et se révèle légèrement supérieur à celui du cas-type de l'Institut de l'élevage (70,40 €). « Mais il est inférieur de 17 €/1 000 l à la moyenne du groupe du CER de la Somme, complète Stéphane. Les normandes valorisent naturellement mieux la ration de base que des holsteins. » Le coût de la SFP est également réduit à minima (12 € contre 17 €/1 000 l). Stéphane et Sébastien n'apportent aucun engrais de fond sur leurs terres. Ils tentent de valoriser le fumier (voir encadré). Ils sont aussi avantagés par de très bons rendements en maïs (15 à 16 t de MS/ha en moyenne). Les meilleures vaches

produisent jusqu'à 11 000 kg de lait standard. Certains pics atteignent parfois 47 kg de lait par jour. Le potentiel génétique est très bon. « Nous sommes la quatrième génération à sélectionner ce troupeau. »

« LE LAIT A "BOUFFÉ" LE BÉTON DES LOGETTES »

Les taureaux sont d'abord choisis pour la qualité de leurs aplombs. Un critère très important car les vaches sont logées dans des logettes paillées. « Cette année, nous avons posé des matelas car nous commençons à observer de gros jarrets. Nous nous sommes aperçus que le lait avait "bouffé" le béton et que les vaches couchaient sur le gravier », explique Stéphane. Ensuite, les deux frères recherchent des taureaux très améliorateurs en lait. Passionnés de génétique normande, ils participent régulièrement à des concours. Curieusement, alors que ce n'est pas le premier critère sélectionné lors des accouplements, les vaches se distinguent fréquemment par la qualité

CONDUIRE DES CULTURES Réduire les charges au maximum

À l'image de l'atelier lait conduit de façon intensive mais économe, les charges opérationnelles sur les cultures sont très réduites. Aucune fumure de fond n'est apportée sur l'ensemble de la surface. « Des analyses de sol ont été réalisées en 2005, puis en 2010, et nous n'avons observé aucun appauvrissement du sol, affirme Stéphane. Le Gaec tente de jouer la complémentarité avec l'atelier lait en valorisant le fumier. Il est épandu à raison de 40 t/ha sur le maïs et les betteraves sucrières. Le colza reçoit 20 t/ha et les surfaces en herbe réservées à la fauche, 15 t/ha. Nous préférons ne pas passer en système lisier pour ne pas acidifier nos terres. » Deux techniques sont employées pour apporter l'azote au plus près des besoins des plantes. L'analyse du reliquat azoté et la méthode des bilans sont utilisées dans un premier temps. Ensuite, les associés se sont abonnés au service Farmstar, proposé par la chambre



d'agriculture de la Somme et la coopérative Cap-Seine. Des images satellites leur permettent d'apporter les quantités précises. Ce service coûte 10 €/ha mais il est rapidement rentabilisé. L'exploitation a réalisé des essais en protection intégrée. En réduisant la densité de semis du blé, aucun raccourcisseur n'a été utilisé sur une parcelle et les quantités de fongicides ont été diminuées. Au final, cette stratégie de réduction des

intrants se révèle payante. Les engrais se limitent à 174 €/ha de SAU. « Ailleurs, ces charges sont généralement supérieures à 200 €, analyse Rémy Hannequin, de la chambre d'agriculture de la Somme. Les postes semences et traitements sont également bien maîtrisés et s'élèvent respectivement à 88 et 135 €/ha. » Les rendements sont quand même très corrects et atteignent 90 à 100 q/ha en blé et orge et de 45 à 55 q pour le colza.

CHIFFRES ET ANALYSE. Que disent leurs comptes d'exploitation ?

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT



Le Gaec des Normandes fait partie du réseau d'élevages des fermes de référence de la chambre d'agriculture. Il a beaucoup mieux résisté à la crise que d'autres exploitations. Le troupeau de race normande permet une bonne valorisation du lait et de la viande. Les charges sur les deux ateliers sont parfaitement maîtrisées grâce à une gestion technique fine et rigoureuse. Les associés tirent aussi profit d'une bonne

DE TRÈS BONS RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN 2009-2010 MALGRÉ LA CRISE

Produits		Charges	
	561 297 €		334 211 €
► Atelier lait 411 748 €			
Lait (738 000 l x 325 €/1 000 l)	239 861 €	► Charges opérationnelles 184 633 €	
Autoconsommation	226 €	Fourrages + concentrés	57 120 €
Viande	55 681 €	Frais vétérinaires, IA, taxes	35 729 €
dont 30 vaches à 1 042 €	31 249 €	Engrais (174 €/ha de SAU)	39 248 €
► Cultures 161 364 €		Semences (88 €/ha de SAU)	19 910 €
dont blé (96 ha x 95 q/ha x 112 €/t)	102 408 €	Traitements (135 €/ha de SAU)	30 469 €
► Aides 115 980 €		Divers	2 157 €
Aides couplées sur cultures	16 251 €	► Charges de structure 149 578 €	
Aides couplées sur SFP	4 291 €	dont fermage	48 313 €
Aides découplées	77 795 €	entretien des bâtiments	0 €
Aides diverses (agri-environnement...)	17 643 €	mécanisation et travaux par tiers	39 522 €
► Variation d'inventaire - 11 815 €		MSA	25 633 €
		entretien du foncier	1 718 €
		eau, gaz, électricité	7 109 €
EBE : 227 086 €			
► Annuités 159 280 €		► Amortissements 99 798 €	
► Dispo. pour autof. et prélèv. privés 67 806 €		► Frais financiers 34 437 €	
		► Résultat courant 92 851 €	

productivité de la main-d'œuvre grâce au travail bénévole des parents. Lorsque les prix de vente du lait et des céréales sont corrects, cette exploitation est en mesure de dégager un EBE de 270 000 €. Le niveau d'annuités atteint alors 50 % de l'EBE. Dans cette perspective, même en se gardant une marge de sécurité de 35 000 €, les associés peuvent prélever chacun 50 000 €.

EBE produits = 40%

Un très bon chiffre, surtout au regard de la campagne 2009-2010 marquée par la crise non seulement sur le lait mais aussi sur les cultures de vente. Le cas type du système polyculture-élevage de l'Institut de l'élevage n'est qu'à 30 %. En moyenne, sur les trois dernières années, le Gaec a dégagé un EBE/produit de 45 %.

Annuités = 70%

Ce ratio se révèle très élevé mais est à remettre en perspective de la crise des prix. Le Gaec arrive à faire face à ses échéances bancaires et la situation financière est saine. Sur la campagne 2009-2010, l'EBE a baissé d'environ 45 000 €. Les deux années précédentes, l'EBE/produit s'élevait à 50 %.

► UNE BONNE MAÎTRISE DU COÛT DE PRODUCTION MALGRÉ LES INVESTISSEMENTS

Comparaison des résultats du Gaec avec un cas type de l'Institut de l'élevage.

(exploitation en polyculture-élevage en race prim'holstein de 360 000 l de lait, 100 ha de SAU et 1,46 UMO).

En €/1 000 l	Le Gaec	Cas type	Ecart
Coût de production de l'atelier lait	439	429	+ 10
Travail (1,5 smic net/UMO)	73	106	- 33
Foncier	64	39	+ 25
Frais divers de gestion	23	27	- 4
Bâtiments et installations	43	39	+ 4
Mécanisation	86	70	+ 16
Frais d'élevage	48	44	+ 4
Appro des surfaces	25	28	- 3
Appro des animaux	77	76	+ 1
Produit total de l'atelier lait	446	375	71
Prix de vente du lait	324	293	+ 31
Produit viande	75	42	+ 33
Aides	47	40	+ 7
Différence	+ 7	- 51	61

Source : Institut de l'élevage

LE COMMENTAIRE DE L'EXPERT

EMMANUEL BEGUIN, DE L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE
« L'analyse du coût de production doit toujours intégrer une approche globale. Il est important d'analyser les chiffres au regard de la trajectoire de l'exploitation passée et de ses projets pour l'avenir. Dans le cas du Gaec, d'importants investissements ont été réalisés ces dernières années pour s'agrandir. Les associés souhaitent également augmenter leur quota à moyen terme. Ces volumes supplémentaires permettront de diluer les charges de structure. Le coût de production est bien maîtrisé, comparé à la référence qui correspond à un système déjà très bien optimisé. La productivité de la main-d'œuvre est plus forte (335 000 l/UMO contre 235 000 l). Le calcul a été réalisé sur la base de 3 UMO à rémunérer. Le bénévolat des parents compte donc pour 1 UMO. La mécanisation est plus forte, mais l'exploitation dispose d'un très bon outil de production. Il faut préciser que la référence du cas type optimise bien ce poste. »

de leurs mamelles. En 2004 au Sia, Roxane, une fille de Hollydays, a remporté le prix de la meilleure mamelle. « C'est lié à notre façon d'élever nos génisses. Elles ne consomment pas de maïs avant quinze mois. Elles sont nourries avec de la paille et des concentrés, puis sortent à l'herbe. » Les associés tentent de les faire vêler le plus tôt possible. « Les mamelles sont moins grasses. Les génisses sont moins stressées et s'habituent plus facilement aux logettes. » Le vêlage moyen atteint en moyenne 30 mois. Réduire l'âge au vêlage est aussi un moyen pour limiter le coût du renouvellement, dont le taux s'élève à 26 %.

« NOTRE QUOTA A AUGMENTÉ DE 200 000 L EN CINQ ANS »

En quatre ans, la productivité a augmenté de 370 kg de lait par vache, certes au détriment d'une légère dégradation des résultats de reproduction. L'intervalle vêlage-vêlage a reculé de 378 j à 409 j. Et le nombre d'IA fécondante est passé de 1,55 à 1,72. La fertilité reste tout de même correcte avec 62 % de réussite en première IA. « Cette dégradation est liée au fait que nous gardons plus de vaches pour produire notre référence, analyse Stéphane. En cinq ans, elle a augmenté de 200 000 l. » Lorsqu'il s'est installé avec ses parents en 1995, le quota s'élevait à 550 000 l de lait sur 123 ha. En 2005, son frère s'installe à son tour. Il est alors âgé de 25 ans et obtient une rallonge de 30 000 l. En



L'hiver, les génisses sont abritées dans deux endroits différents. Celles qui vêlent à trois ans logent dans une stabulation à logettes en bois d'une capacité de 40 places.



Le Gaec a investi dans deux tracteurs de 150 ch. Il possède son propre matériel de culture, en achète en copropriété ou en emprunte à la Cuma



Construite en 1998, la stabulation à logettes de 100 places est sous-dimensionnée pour loger le troupeau. Les associés souhaitent aménager un appentis de 12 m x 72 m pour installer 50 logettes supplémentaires

« Notre stabulation n'est plus assez grande pour loger toutes nos vaches normandes »

2006, la reprise d'une exploitation voisine de 35 ha permet d'augmenter de 100 000 l. Et depuis trois ans, le Gaec rachète systématiquement du quota dans le cadre des TSST. « Nos parents sont partis à la retraite il y a deux ans, mais nous souhaitons continuer à augmenter notre quota pour faire des économies d'échelle et diluer nos charges. En parallèle, la surface de l'exploitation a augmenté de plus de 100 ha pour atteindre 225 ha de SAU. » Stéphane et Sébastien se heurtent aujourd'hui à un manque de place pour loger les animaux. À l'image de la laiterie, dont le plafond vient d'être relevé pour accueillir un

nouveau tank à lait de 9 200 l, la stabulation à logettes est saturée. Construite en 1998 et d'une capacité de 100 places, les associés souhaitent l'agrandir. Ils veulent construire un appentis de 12 m x 72 m et installer 50 logettes supplémentaires. Un dossier de demande d'installation classée pour la protection de l'environnement et soumise à autorisation est en cours d'élaboration. « Nous sommes confiants sur l'issue de l'enquête publique et administrative. Le bâtiment est à l'extérieur du village et nous avons suffisamment de surfaces d'épandage », expliquent-ils. Comme l'an dernier, le quota ne sera pas totalement réalisé

sur la campagne en cours. Il risque de manquer environ 20 000 l de lait. Mais ceci n'est pas lié qu'au manque de places dans le bâtiment. Le Gaec a été confronté à un problème de cellules dû à un dérèglement de la machine à traire. La situation sanitaire est aujourd'hui maîtrisée. Les derniers comptages cellulaires sont à 180 000. Mais le lait de plusieurs vaches mammites est encore écarté. « Là encore, le fait que nous faisons davantage vieillir le troupeau pour produire les volumes supplémentaires dégrade légèrement la situation cellulaire », explique Stéphane. Mais comment font ces deux frères pour gérer une structure d'aussi grande taille ? Pas de miracle, les parents donnent encore un coup de main. « Leur travail représente l'équivalent d'une personne à plein-temps », ajoute Stéphane. Deux personnes sont nécessaires pour traire les vaches dans la salle de traite 2 x 10 postes. Brigitte, la mère, assure une partie de ce travail et soigne les petits veaux. Jacques, le père, s'occupe d'une partie des travaux des champs. Stéphane et Sébastien traient aussi le trou-

peau. Même s'ils sont polyvalents, ils se sont réparti la responsabilité des deux activités : le premier gère les cultures et le second l'atelier lait.

« NOUS SOMMES À SATURATION EN TERME DE CHARGES DE TRAVAIL »

Ces quatre personnes connaissent parfaitement le troupeau et sont très vigilantes. « C'est l'une des bases pour obtenir de bons résultats, précise Stéphane. Il faut se tenir prêt à intervenir le plus tôt possible. » Une caméra est installée dans la stabulation. Sébastien surveille tous les soirs, à distance, le troupeau depuis la maison de ses parents. Stéphane n'habite pas très loin, de l'autre côté du village, avec sa femme et ses jumeaux. « Nous sommes à saturation en terme de charges de travail, mais nous maîtrisons nos deux ateliers, déclare-t-il. Nous avons fini de semer les blés le 20 octobre, tout le travail est réalisé à temps. » Le Gaec ne délègue aucun des travaux des champs. Le manque de main-d'œuvre est compensé par du matériel performant. Ces dernières années, les associés ont investi dans deux tracteurs de 150 ch.

PAROLE D'ÉLEVEUR

« Produire 1,2 million de litres à trois »



« Je ne pense pas que la fin des quotas ouvrira les vannes des volumes, déclare Stéphane. Nous sommes coopérateurs et nous avons déjà un contrat avec la CLHN. Néanmoins, il faudra s'adapter à ce nouveau contexte et savoir être réactif. Avec le projet d'extension de notre bâtiment laitier, nous pourrions produire jusqu'à 1,2 Ml de lait. Nous allons embaucher un salarié et nous serons, à terme, trois personnes. Des solutions existent pour améliorer notre productivité du travail. Par exemple, nous pouvons investir dans

une nouvelle installation de traite. Actuellement, nous trayons 80 vaches à l'heure avec notre salle de traite 2 x 10. Avec un roto ou une TPA, nous pourrions passer à 120 vaches. Installer un Dal pour les veaux nous permettrait de réduire la charge de travail. Même si la surveillance des animaux prend un temps incompréhensible, nous pourrions en gagner en logeant les tarées et les génisses sous le même toit que les laitières. Nous éviterions aussi de perdre du temps à les changer de place. Certes, nous ne sommes pas au niveau de la productivité de la main-d'œuvre des Hollandais. Contrairement à eux, nous réalisons tous nos travaux des champs. Mais nous pourrions déléguer certaines tâches comme la moisson. L'entretien des haies pourrait être réalisé par une entreprise extérieure. Aujourd'hui déjà, nous ne faisons plus l'entretien de notre matériel de culture, faute de temps. »

Ils possèdent une charrue, un épandeur à fumier, le matériel de semis et de traitement. Mais l'essentiel est emprunté à la Cuma dans laquelle Stéphane est trésorier. « Il est renouvelé régulièrement et cela nous permet de réduire les coûts. Nous possédons du matériel en copropriété avec un voisin. » Bien sûr, à terme, Stéphane et Sébastien vont devoir songer à remplacer la main-d'œuvre bénévole de leurs parents. « D'ici à cinq ans, nous comptons embaucher un salarié. Nous pourrions alors nous libérer un week-end sur trois. Pour l'instant, nous travaillons 7 jours sur 7 et nous ne prenons quasiment pas de vacances. » Le coût est estimé à 30 000 € par an. Le Gaec doit faire face à de fortes annuités d'emprunts. Les échéances de la stabulation à logettes ne se terminent que dans trois ans et d'importants investissements, en matériel de culture notamment, ont été réalisés ces dernières années. Malgré tout, même sur la campagne 2009-2010, alors que les deux productions étaient en crise, l'exploitation aurait été en mesure de rémunérer un salarié. ■

NICOLAS LOUIS

TRANSPLANTATION EMBRYONNAIRE Accélérer le progrès génétique

Le Gaec travaille en collaboration avec l'Urcecof (Union régionale des coopératives d'élevage du Centre et de l'ouest de la France) et met à disposition des mères à laitières. Les meilleures souches sont l'objet d'une transplantation embryonnaire. En 2009, des embryons ont été récoltés sur des génisses jumelles, deux filles de

Roucoups sur Orienteur. La première a été inséminée par Ulozon et a donné sept embryons. « Quatre vaches ont été gestantes et ont donné une femelle et trois mâles », précise Stéphane. La seconde a été inséminée par deux taureaux : Uperisé et Uvray. Elle a produit seize embryons. Pour l'instant, seulement trois ont été posées sur des femelles

porteuses et deux sont gestantes. « Nous allons devoir génotyper les veaux nés pour savoir qui est le père. » La transplantation permet d'accélérer le progrès génétique du troupeau. Elle est aussi intéressante financièrement. Génétique normande avenir verse 1 400 € pour chaque mâle qui rentre en station, les autres sont payés 450 €.